

**Procès-verbal
des délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre de Conseillers
élus :

15

Conseillers
en fonction :

12

Conseillers
présents ou représentés :
12

Séance du 16 septembre 2013

Sous la présidence de M. HIPP Alain, Maire
Secrétaire de Séance : M. DUTT Hervé

Présents : HIPP Alain, HAMMANN André, ROOS Armand, FORLER Caroline,
DUTT Hervé. MAHLER Rémy, Éric BURGER, SCHMITT-ERBS Mireille, KOCH
Nadine, JACQUEL-VOLKMAR Claire, GIRARDIN Pierre, HOLLNER Jean-Pierre

**1- Lancement d'une étude de faisabilité pour la recherche d'un terrain
d'implantation en vue de construire un groupe scolaire intercommunal
Désignation du mandataire du groupement**

Les communes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf, Minversheim et Ringeldorf ont le souhait de mener conjointement une étude de faisabilité pour la recherche d'un terrain d'implantation en vue de construire un groupe scolaire intercommunal.

Cette étude sera confiée à un bureau spécialisé sélectionné à l'issue d'une consultation en procédure adaptée.

Les cinq communes sont maîtres d'ouvrages de cette opération. Pour l'exécution des actes, une seule commune sera désignée en tant que mandataire du groupement.

Il est proposé de désigner la commune d'Ettendorf comme mandataire du groupement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le lancement d'une étude de faisabilité pour la recherche d'un terrain d'implantation en vue de construire un groupe scolaire intercommunal,

RETIENT l'offre du SDAUH pour un montant de 11 700€ HT- offre de base des critères d'analyse du cahier des charges établi par les maîtres d'ouvrages,

PREND ACTE que le bureau d'études procèdera à un classement des terrains selon différents critères d'analyse,

S'ENGAGE à examiner le rendu de l'étude et à s'associer à sa mise en œuvre

DESIGNE la commune d'Ettendorf comme mandataire du groupement qui sera en charge de la signature des contrats et du paiement des factures,

DECIDE que la participation de chaque commune aux frais engagés se fera au prorata du nombre d'habitants selon le dernier recensement en vigueur en 2013,

AUTORISE le Maire à procéder au remboursement des frais engagés par la commune d'Ettendorf,

AUTORISE la Maire à signer tout document administratif et comptable relatif à cette décision

VOTE :
Pour :10
Contre :2
Abstention :

2- Lancement d'une étude de faisabilité pour la recherche d'un terrain d'implantation en vue de construire un groupe scolaire intercommunal
Étude globale du ban communal d'Alteckendorf

VU l'étude de faisabilité pour la recherche d'un terrain d'implantation en vue de construire un groupe scolaire intercommunal entre les communes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf, Minversheim et Ringeldorf,

VU le bureau d'étude retenu par les cinq communes le SDAUH du Conseil Général du Bas-Rhin,

VU l'option du marché pour l'étude globale du ban communal d'Alteckendorf,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

RETIENT l'offre du SDAUH pour l'analyse du ban communal d'Alteckendorf dans le but d'identifier le ou les terrains favorables à l'implantation d'un groupe scolaire intercommunal,

APPROUVE les conditions de l'offre :

-3800 € HT pour l'analyse de l'ensemble du ban communal et l'analyse poussée d'un terrain retenu

-2 000 € HT pour chaque terrain supplémentaire à étudier

PREND ACTE que cette option sera facturée directement à la commune d'Alteckendorf

VOTE :

Pour : 10

Contre : 2

Abstention

AUTORISE le Maire à mandater le SDAUH pour la réalisation de cette étude

AUTORISE le Maire à signer tout document administratif et comptable relatif à cette décision

:

3- Achat mobilier salle plurifonctionnelle

VU l'état actuel de vétusté des chaises à la salle plurifonctionnelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'acheter 30 chaises au prix de 69,60 € HT à la société ARRO de Weyersheim.

VOTE :

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 1

4- Demande de subvention

VU le courrier du 10 septembre 2013 de la part du Responsable des Jeunes Sapeurs Pompiers de Hochfelden demandant une subvention pour l'achat de livres servant de cours aux Jeunes Sapeurs Pompiers ainsi que des polos,

VU la participation de quelques jeunes d'Alteckendorf dans cette association,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accorder une subvention d'un montant de 200 € aux Jeunes Sapeurs Pompiers U.T. de Hochfelden

VOTE :

Pour : 10

Contre :

Abstention : 2
